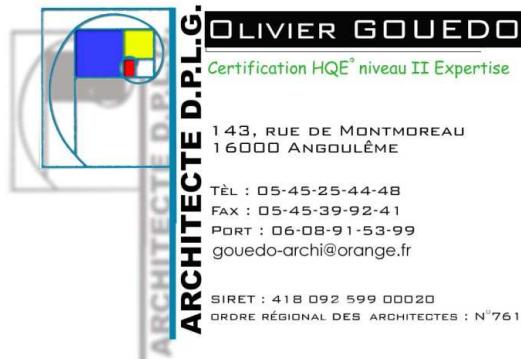


Olivier GOUEDO, architecte dplg



Aménagement d'une école à Aussac Vadalle

VOLET PAYSAGER

Le présent projet consiste en la **réhabilitation et l'extension** de l'école d'Aussac Vadalle afin d'agrandir le restaurant scolaire et ses cuisines et de créer un nouveau bloc sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le terrain est situé sur les parcelles n° 9, 10 et 11 de la section D. Il se situe en zone 3-Modéré dans les risques sismiques.

L'accès au site s'effectuera depuis la rue de la République. Une aire de stationnement pour les handicapés sera créée.

Les EP sont récoltées par une citerne de récupération de pluie dans la cave. Un assainissement autonome pour la mairie et l'école est en cours de projet et fera l'objet d'une demande spécifique.

Matériaux:

L'extension sera en maçonnerie enduit ton pierre avec un soubassement enduit d'un ton cendré beige clair (dans la gamme Weber et Broutin).

La toiture sera composée d'un bac acier recouvert d'une étanchéité. La pente sera de 7%. Les menuiseries seront en aluminium de couleur "blanc métallisé" de la gamme Futura.

Volet paysager:

L'école est constituée actuellement de deux parties : un bâtiment d'architecture traditionnelle comportant les salles de classe et une architecture plus récente où se trouve le réfectoire. L'extension sera constituée d'un volume parallélépipédique implanté sur une partie du réfectoire existant (celui-ci sera démolie). La volonté architecturale n'a pas été de faire du mimétisme mais au contraire de créer un contraste entre la partie réhabilitée et l'extension. Cette dernière étant un volume plus bas et légèrement en retrait par rapport au bâtiment ancien, l'architecture existante reste l'élément visuel dominant. Ainsi, l'extension, par son implantation et ses dimensions présente une volumétrie simple ne portant pas atteinte au caractère des lieux avoisinants.

Accessibilité

Enfin, l'**accessibilité** aux personnes handicapées a été une préoccupation majeure avec notamment la mise en place de sanitaires adaptés, et la création de circulations larges pour les aires de retourement.